



Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 51 juin 2018 / June 2018

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication / Publisher : Samuel MVONDO AYOLO



20 mai 2018

Succès populaire et éclatant



National Day Celebration A Resounding Success

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur

Oswald BABOKE, Directeur Adjoint du Cabinet Civil

Rédacteurs en Chef

Nicolas AMAYENA, Attaché

BANSI Victor SUYHANG, Attaché

Contribution

Churchill EWUMBUE MONONO

Conseiller Technique

Jean Lucien EWANGUE, Attaché

Florent Guy ELA FOE, Attaché

(Secrétariat Général de la Présidence de la République)

Images

Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME,

Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui

Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO

NSOULOU, Joseph Bienvenu

AMOUGOU MEYONG, MBENJU John

MAFANY, Dorothée DANEDJO FOUBA.

Infographie

Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: www.prc.cm

Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Sommaire

46^{ème} édition de la Fête Nationale.
L'hymne à la paix et à l'unité



Jeunesse. Préservons la paix et l'unité pour un avenir meilleur.



Le RDPC. A l'avant-garde du combat démocratique pour un Cameroun émergent avec Paul BIYA.

Le 20 mai 2018, le peuple camerounais a célébré du nord au sud, de l'est à l'ouest, la 46^{ème} édition de l'avènement de l'Etat unitaire. Un moment important de la vie de la Nation camerounaise en route vers l'émergence sous la conduite éclairée du Président de la République, S.E. Paul BIYA. Un moment privilégié pour les Camerounais dans leur grande majorité d'entonner un magnifique hymne à la paix et à l'unité malgré les défis.

3-29

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.....30 - 35

20 mai 2018

L'union sacrée autour de l'Unité



20 mai 1972 - 20 mai 2018. Il y a quarante six ans, le peuple camerounais souverain et maître de son destin, décidait, à l'issue d'un référendum, de l'avènement de l'Etat unitaire. Un jour historique qui donna naissance à la Fête Nationale du Cameroun.

En cette année 2018, malgré le contexte marqué par des menaces à la paix et à l'unité dans certaines régions, en particulier l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, les Camerounais du

nord au sud, de l'est à l'ouest, ont célébré dans l'enthousiasme et la liesse populaire la 46^{ème} édition de la fête de l'Unité. Une célébration, rappelons-le, placée sous le thème évocateur : *"Citoyens camerounais, restons unis dans la diversité et préservons la paix sociale pour un Cameroun stable, indivisible et prospère"*.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef des Armées, Son Excellence Paul BIYA, a présidé un imposant défilé militaire et civil au Boulevard du

20 mai à Yaoundé. Une cérémonie grandiose qui a permis de démontrer, une fois de plus, l'attachement ferme et indéfectible des Camerounais aux valeurs fondatrices de notre nation à savoir, l'unité dans la diversité, la paix, la tolérance et le dialogue; de raffermir le lien armée-nation, si important au développement du Cameroun.

Après le *"succès populaire éclatant"* des manifestations du 20 mai 2018, le Président de la République, à travers un communiqué du Ministre

Secrétaire Général de la Présidence de la République, a félicité tous les participants et tous ceux qui y ont œuvré : élèves et étudiants, partis politiques, forces de défense et de sécurité ainsi que l'ensemble des Camerounais de l'intérieur et de la diaspora.

Le Chef de l'Etat, Chef des Armées, a également saisi cette occasion pour louer la bravoure, le professionnalisme, l'esprit de sacrifice et la détermination de l'armée et des forces de sécurité engagées dans la défense de l'intégrité du territoire, la paix et la stabilité du Cameroun. Il les exhorte à poursuivre sans relâche,

et ce dans le respect des lois et règlements de la République, le combat contre les ennemis de la paix, qu'il s'agisse des terroristes de Boko Haram ou des criminels qui cherchent, par des actes ignobles, à répandre la terreur et la psychose au sein des populations dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le Chef de l'Etat salue le soutien du peuple camerounais aux forces de défense et de sécurité dans "ce combat légitime et salutaire" et "remercie les pays amis pour leur aide précieuse dans cette lutte globale contre le terrorisme".

Enfin, Paul BIYA, élu du peuple souverain, "salue la sagesse, la maturité et le courage dont le peuple camerounais a su faire preuve, pour relever, avec les dirigeants qu'il s'est librement choisis, les nombreux défis auxquels il est confronté, et l'exhorte à continuer dans ce sens."

Le Président de la République du Cameroun a reçu de nombreux messages de félicitations des dirigeants du monde entier à l'occasion de cette 46^{ème} édition de la Fête Nationale. Un signe du rayonnement du Cameroun.



20th May 2018

The sacred pact around National Unity



46 years ago, the Cameroonian people, sovereign and master of their destiny, overwhelmingly decided - after a referendum - on the start of the unitary state. This historic date gave birth to the country's National.

In 2018, Cameroonians from north to south, and east to west, celebrated in enthusiasm and euphoria the 46th edition of the unitary State despite pockets of threats to peace and unity in certain regions, particularly the

Far North, the North-West and the South West. This was marked under a highly evocative theme: "Cameroonian citizens, let us remain united in diversity and preserve social peace, for a stable, indivisible and prosperous Cameroon".

It is within this prism that the President of the Republic, Head of State, Commander-in-Chief of the Armed Forces, His Excellency Paul BIYA presided over an impressive military and civil parade at the 20th May

Boulevard in Yaounde. A grand ceremony that once again demonstrated Cameroonians' strong and unwavering commitment to the founding values of our nation - unity in diversity, peace, tolerance and dialogue. It equally created a platform to strengthen the link between the army and the nation -so important to the development of Cameroon.

After the "brilliant and popular success" of the 20th May demonstrations, the President of

the Republic, through a statement from the Secretary General of the Presidency of the Republic, congratulated all the participants: pupils and students, political parties, defense and security forces as well as all Cameroonians – home and abroad.

The Head of State, Commander-in-Chief of the Armed Forces, also took this opportunity to praise the bravery, professionalism, sacrifice and determination of the army and security forces engaged in defending the territorial integrity, peace and stability of Cameroon.

He urged them to pursue relentlessly, in accordance with the laws and regulations of the Republic, the fight against the enemies of peace, be they Boko Haram terrorists or criminals who seek, through ignoble acts, to spread terror among the population in the North-West and South-West Regions.

The Head of State acknowledged the support of the Cameroonian people to the defense and security forces in “this legitimate and salutary action”. He also thanked “friendly countries for their precious help” in the “global fight against terrorism”.

President Paul BIYA, who was elected by the sovereign people, finally commended the “the wisdom, maturity and courage the Cameroonian people have always shown in order to meet, together with the leaders they have freely chosen, the many challenges they face, and urged them to continue in the same spirit.”

It is worth noting that the President of the Republic of Cameroon has received many congratulatory messages from world leaders on the occasion of the 46th edition of the National Day. A radiant sign to Cameroon.



Le peuple camerounais célèbre son unité **Images du 20 mai à Yaoundé**



Le salut au drapeau national, une exigence républicaine.





Le Chef des Armées, lors du défilé des troupes à pied.



Elèves officiers de l'Ecole Militaire Interarmées, relève assurée au sein des forces de défense.



Les éléments des forces armées nigérianes, une manifestation de l'excellence des relations entre les deux pays voisins et frères engagés dans la lutte contre le terrorisme.





An example of faith and commitment.





Cameroon - Nigeria. Together let us fight against the enemies of peace and progress.





An Air Force unit followed by that of the Navy.



The faith and dedication of the National Fire-fighter's Corps.



The National Gendarmerie: working for the reinforcement of peace and the development of Cameroon.



Elements of the Rapid Intervention Battalion...always doing more.



Trained for more efficiency at the National Advanced Police College.



The police force, for the preservation of peace.



L'administration pénitentiaire, un rôle important dans la rééducation sociale des détenus.



A citizen-oriented Customs for the progress and prosperity of the economy.



Mounted and motorised parade for complementarity and efficiency.





Cameroon is a peace-loving country that is always ready to overcome all security threats.



Les félicitations du Chef des Armées au Général de brigade Joseph Nouma à la fin du défilé militaire.



Avec le Président Paul BIYA, la jeunesse camerounaise sait pouvoir compter sur un homme d'Etat d'expérience pour son plein épanouissement.





La jeunesse, l'avenir du Cameroun, protégeons la.



Cameroonian youths: active and innovative actors in the cyberspace.



The youth are the real vectors of peace.





Le Cameroun, vivier d'une ressource humaine de qualité en Afrique.



Les majorettes de l'Université de Yaoundé I, pour plus de couleur à une magnifique célébration.



Members and sympathisers of the CPDM - a formidable force of an evolving democracy.





Les militants du Rassemblement Démocratique du Peuple Cameroun, un rempart infranchissable, un soutien constant et indéfectible au Président Paul BIYA.





La démocratie camerounaise toujours plus forte. L'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP)...



L'Union des Populations du Cameroun (UPC) ...



L'Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP) et le Front de Salut National du Cameroun (FSNC...





*Les militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) et le Social Democratic Front (SDF),
expression d'une démocratie plurielle.*





Le Mouvement Démocratique pour la Défense de la République (MDR)....



L'Union Démocratique du Cameroun, deux autres partis politiques représentés au Parlement.



Communion nationale autour du Couple présidentiel au soir du 20 mai au Palais de l'Unité, symbole de la Nation camerounaise.





Bonne fête de l'Unité, Madame la Présidente..



Premier contact entre le Chef de l'Etat et le nouveau Nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, Mgr Julio Murat.

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

En avril 2018, le Président de la République a promulgué quatre (04) lois et signé une ordonnance, 55 décrets et 71 arrêtés. Tandis qu'au mois de mai il a signé 68 décrets et 92 arrêtés. Certains de ces actes sont retenus dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations ainsi qu'il suit.

Avril 2018

Pôle de la Gouvernance

Loi 2018/001 du 06 avril 2018 autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne en vue d'éviter la double imposition des entreprises de transport aérien en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune signée le 24 août 2017 à Yaoundé.

Loi 2018/002 du 06 avril 2018 autorisant le Président de la République à ratifier l'accord portant création de la facilité africaine de soutien juridique, signée 15 avril 2009 à Yaoundé.

Loi 2018/003 du 06 avril 2018 autorisant le Président de la République à ratifier l'accord Général de coopération entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, signée le 26 septembre 2006 à Yaoundé.

Loi 2018/004 du 06 avril 2018 autorisant le Président de la République à ratifier le mémorandum d'entente sur la coopération économique entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, signée

le 26 septembre 2006 à Yaoundé.

Ordonnance N°2018/001 du 09 avril 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018.

Décret N°2018/225 du 02 avril 2018 portant nomination d'un responsable au Ministère des Sports et de l'Education Physique.

Décret N°2018/228 du 04 avril 2018 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination aux grades.

Décret N°2018/229 du 05 avril 2018 portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de la Justice.

Décret N°2018/230 du 05 avril 2018 portant reversement et promotion de Monsieur Nsamenang Augustine Bame dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur; promu au grade de Professeur de 1ère classe, 3ème échelon.

Décret N°2018/237 du 06 avril 2018 portant nomination de responsables au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.

Décret N°2018/238 du 06 avril 2018 portant nomination de Préfets.

Décret N°2018/239 du 06 avril 2018 portant nomination de Sous-Préfets.

Décret N°2018/240 du 09 avril 2018 portant réorganisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

Décret N°2018/241 du 12 avril 2018 portant nomination de Sénateurs.

Décret N°2018/243 du 13 avril 2018 portant ratification de l'accord Générale de coopération entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, signé le 26 septembre 2006 à Yaoundé.

Décret N°2018/244 du 13 avril 2018 portant ratification de l'accord portant création de la faculté africaine de soutien juridique, signé le 15 avril 2009 à Yaoundé.

Décret N°2018/245 du 13 avril 2018 portant ratification de la convention entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne en vue d'éviter la double imposition des entreprises de transport aérien en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 24 août 2017 à Yaoundé.

Décret N°2018/248 du 13 avril 2018 portant ratification du mémorandum d'entente sur la coopération économique entre le Gouvernement de la République Fédérale du Cameroun et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, signée le 26

septembre 2006 à Yaoundé.

Décret N°2018/249 du 16 avril 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume.

Décret N°2018/250 du 16 avril 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume.

Décret N°2018/251 du 18 avril 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la route Mbama-Messamena, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Décret N°2018/252 du 19 avril 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele dans le département de la Vallée du Ntem, région du Sud.

Décret N°2018/253 du 19 avril 2018 portant reversement de Monsieur Ngaroua dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur; grade de Chargé de Cours de 1ère classe, 1er échelon indice 1115.

Décret N°2018/254 du 19 avril 2018 portant intégration de mademoiselle Momo Solefack Marie Caroline dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargée de Cours de 2ème classe, 2ème échelon indice 785.

Décret N°2018/255 du 19 avril 2018 portant intégration de Monsieur Dzoyem Jean Paul dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon indice 785.

Décret N°2018/256 du 19 avril 2018 portant intégration de Monsieur Tamokou Jean-de-Dieu dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon indice 785.

Décret N°2018/257 du 19 avril 2018 portant intégration de Monsieur Mbouobda Hermann Désiré dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/258 du 19 avril 2018 portant intégration de Madame Mbiah Anny Flore Tchouta, épouse Soh Takam dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargée de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/259 du 19 avril 2018 portant intégration de Madame Sokeng Piewo Stéphane Céleste, épouse Dasse dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargée de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/260 du 19 avril 2018 portant intégration de Mademoiselle Anjoh Frii-Manyi Rose dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargée de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/261 du 19 avril 2018 portant intégration de Monsieur Houli Daniel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/262 du 19 avril 2018 portant intégration de Monsieur Bikoko Isidore Pentecôte

dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/263 du 19 avril 2018 portant intégration de Madame Mvondo Marie Alfrede dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours Stagiaire indice 665.

Décret N°2018/264 du 19 avril 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Fonteh Mathias Fru dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maîtres de Conférences de 1ère classe, 2ème échelon indice 1200.

Décret N°2018/265 du 19 avril 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Kouam Jacques dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/266 du 23 avril 2018 portant intégration et reclassement des Administrateurs des Greffes (Promotion 2014-2016).

Décret N°2018/267 du 25 avril 2018 portant intégration de Monsieur Essiene Jean Marcel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/268 du 25 avril 2018 portant intégration de Monsieur Tchakoute Kouamo Hervé dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/269 du 25 avril 2018 portant intégration de Monsieur Kotue Taptue Charles

dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon indice 715.

Décret N°2018/270 du 25 avril 2018 portant intégration de certains contractuels d'administration au grade d'administrateurs des greffes (promotion 2011-2013).

Arrêté N°0230/CAB/PR du 11 avril 2018 portant nomination d'un (01) Officier de Police stagiaire. Monsieur Koh Bela James Hendrick.

Arrêté N°0232/CAB/PR du 11 avril 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Eyong Jean Marie (Mle 586 955-K), Gardien de la paix principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0233/CAB/PR du 11 avril 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ndoum Assam Daniel (Mle 596 593-X), Gardien de la paix principal, pour scandale en ville, faute contre l'honneur, le devoir et la probité; ramené au 2ème échelon, indice 290 du même grade.

Arrêté N°0261/CAB/PR du 16 avril 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mbondo Ndjock Merlin Josué (Mle 766 416-I), Gardien de la paix de 1er grade, pour insubordination hiérarchique, refus d'exécuter une sanction disciplinaire et absence injustifiées en service; ne peut avancer avant deux (02) ans.

Arrêté N°0282/CAB/PR du 18 avril 2018 portant abaissement d'échelon à Monsieur Ekantoh Ernest Ngube (Mle 597 913-U), Gardien de la paix principal, en service au Commissariat de Sécurité Publique du 1er Arrondissement de la ville de Bamenda; pour rétention abusive

d'un bien d'autrui, violences et voies de fait envers un tiers et insubordination hiérarchique; ramené immédiatement au 2ème échelon, indice 290 du même grade.

Arrêté N°0283/CAB/PR du 18 avril 2018 portant abaissement d'échelon à Madame Mary Mojoko Sama (Mle 571 684-B), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour absences injustifiées au service, insubordination et comportement désobligeant; ramené immédiatement au 2ème échelon, indice 345 du même grade.

Arrêté N°0284/CAB/PR du 18 avril 2018 portant révocation de Monsieur Eto'o Metou Georges Emilien (Mle 595 944-V), Inspecteur de Police de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police et insubordination hiérarchique.

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2018/246 du 13 avril 2018 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un accord de prêt d'un montant de 33 320 000 euros, soit environ 21,860 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du projet de construction du pont sur le fleuve Logone entre les villes de Yagoua au Cameroun et Bongor au Tchad.

Décret N°2018/247 du 13 avril 2018 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le Fonds Africain de Développement (FAD), un accord de

prêt d'un montant de 9 739 000 unités de compte, soit environ 7,790 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du projet de construction du pont sur le fleuve Logone entre les villes de Yagoua au Cameroun et Bongor au Tchad.

Mai 2018

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2018/280 du 02 mai 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume.

Décret N°2018/281 du 03 mai 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur à la dignité de Grand Officier, Son excellence Wei Wenhua, Ambassadeur de Chine arrivé en fin de séjour au Cameroun.

Décret N°2018/282 du 03 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur au grade de Chevalier, Docteur Roun-gou Jean Baptiste, Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) arrivé en fin de séjour au Cameroun.

Décret N°2018/283 du 03 mai 2018 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur; au grade de Commandeur : Professeur Kasia Jean Marie; au grade de Chevalier : Professeur Van Herendael ; Professeur Victor Gomel ; Professeur Franklin Loffer ; Docteur Robert T.O'Shea.

Décret N°2018/284 du 03 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur au grade de Chevalier : Madame Imbolo Mbue, romancière; Monsieur Blick Bassi Olama, romancier; Monsieur Kelman Gaston, romancier ; Monsieur Patrice Ndedi Penda,

homme de théâtre.

Décret N°2018/285 du 03 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais au grade de Chevalier : Madame Anne Tany Tang, femme de théâtre; Monsieur Bogasu Tanla Kishani, critique littéraire; Monsieur Edouard Elvis Bvouma, homme de théâtre ; Monsieur Paul Dakeyo, poète.

Décret N°2018/286 du 03 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais au grade de Chevalier : Madame Galo Elodie; MM. Amadou Haman, Antoutit Kenou Nathanael, Belinga Bienvenu, Bello Albert, Cyrille Ndio, Djoalo Kombo André, Fouam Martinien, Manfo Tada'a Etienne, Minkoasse, Mvan Franck.

Décret N°2018/287 du 03 mai 2018 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur au grade de Chevalier, feu Monseigneur François Xavier Amara, Chapelain de Sa Sainteté.

Décret N°2018/288 du 03 mai 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais à la dignité de Grand Cordon, feu Efiom Willie NDEP Orock, ex-Grand Chancelier des Ordres Nationaux.

Décret N°2018/289 du 03 mai 2018 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur au grade de Chevalier, feu Eloumou Eloumou Jean, Capitaine de Gendarmerie à la retraite.

Décret N°2018/290 du 03 mai 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur au grade de Commandeur, feu Epangue Koss Michel, ancien Ambassadeur.

Décret N°2018/291 du 03 mai 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur au grade

de Commandeur, feu Etoga Eily Florent, ex-Directeur Général de Cameroon Tribune et de la CRTV.

Décret N°2018/292 du 03 mai 2018 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Pierre de Moussy, auteur-compositeur, musicien. Nommé au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2018/293 du 03 mai 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur à la dignité de Grand Officier, feu Yonke Jean Baptiste, ancien Ministre.

Décret N°2018/294 du 04 mai 2018 portant détachement d'un Magistrat. Madame Ngo Moutngui Esther épouse Ikoue.

Décret N°2018/295 du 04 mai 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la route Meyo Centre-Ma'an-Nyabizan (route d'accès au barrage hydroélectrique de Memvé'ele) dans les arrondissements d'Ambam et de Ma'an, département de la Vallée du Ntem, région du Sud.

Décret N°2018/296 du 07 mai 2018 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Ada Stève Michel et autres.

Décret N°2018/297 du 04 mai 2018 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Etat-major des Armées. Inspection des Forces. Inspecteur : Général de Brigade Melingui Nouma Donatien.

Décret N°2018/298 du 04 mai 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Service rattachés au chef d'Etat-major de l'Armée de Terre. Inspection Technique : Inspecteur Technique : Colonel Wambo Foko Fidèle. 21ème Brigade d'Infanterie Motorisée.

Commandant : Colonel Jotsa David. Etat-Major. Chef d'Etat-Major : Colonel Ngue Mongo II Blaise Moselly.

Décret N°2018/300 du 08 mai 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains destinés aux travaux de construction de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibat-Ngaoundéré (tronçon Batchengafleuve Sanaga à Natchigal) dans le département de la Lékié, région du Centre.

Décret N°2018/301 du 09 mai 2018 portant nomination d'un Chargé de Mission au Cabinet Civil de la Présidence. Madame Bidoung Habissou.

Décret N°2018/307 du 15 mai 2018 portant ratification de la Convention de crédit commercial d'un montant de 13 193 282,05 euros, soit environ 8,6 milliards de francs CFA, conclue le 13 juillet 2017 entre la République du Cameroun et la Deutsche Bank S.A.E. pour le financement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Yaoundé.

Décret N°2018/308 du 15 mai 2018 portant ratification de la convention de crédit- acheteur d'un montant de 17 890 158,98 euros, soit environ 11,74 milliards de francs CFA, conclue le 13 juillet 2017 entre la République du Cameroun et la Deutsche Bank S.A.E. pour le financement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Yaoundé.

Décret N°2018/309 du 15 mai 2018 portant ratification de la convention de crédit financier du Ducroire belge, d'un montant de 15 000 000 euros, soit environ 9,84 milliards de francs CFA, conclue le 13 juillet 2017 entre la République du Cameroun et la Deutsche Bank S.A.E. pour le finan-

cement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Yaoundé.

Décret N°2018/311 du 22 mai 2018 portant nomination de certains Officiers Généraux aux fonctions d'assesseur près les Chambres Militaires des Cours d'Appel.

Décret N°2018/312 du 22 mai 2018 portant nomination de certains Officiers aux fonctions d'assesseur près les Chambres Militaires des Cours d'Appel.

Décret N°2018/313 du 22 mai 2018 portant nomination de certains Officiers aux fonctions d'assesseur près les tribunaux militaires.

Décret N°2018/314 du 23 mai 2018 portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 30 000 000 d'euros, soit 19 678 710 000 francs CFA, conclu le 19 mars 2018 entre la République du Cameroun et la BMCE Bank International PLC, pour le financement de la réhabilitation du stade Roumde Adja, la construction de son stade annexe, ainsi qu'un hôtel quatre étoiles à Garoua.

Décret N°2018/315 du 23 mai 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Feudjio née Jokung Ndongmo Josée Cécile, Ingénieur Principal des Travaux Techniques Industriels, deux (02) ans du 07 août 2019 au 07 août 2021.

Décret N°2018/317 du 23 mai 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Ekoumou André-Magnus, Ministre Plénipotentiaire, deux (02) ans du 1er juillet 2018 au 1er juillet 2020.

Décret N°2018/318 du 25 mai 2018 portant intégration et promotion de Madame Nyegue Maximilienne Ascension épouse Eone dans le corps

des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours 2ème classe 1er échelon, puis promue au grade de Maître de Conférences 2ème classe 4ème échelon.

Décret N°2018/319 du 25 mai 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Gwet Jean Henri dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours 2ème classe 1er échelon, indice 715, promu au grade de Maître de Conférences de 1ère classe 2ème échelon, indice 1200.

Décret N°2018/320 du 25 mai 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Essimbi Zobo Bernard dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours 2ème classe 1er échelon, indice 715, promu au grade de Maître de Conférences de 2ème classe 4ème échelon, indice 1005.

Décret N°2018/321 du 25 mai 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Tsapi Victor dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours stagiaire, indice 665, promu au grade de Maître de conférences de 2ème classe 2ème échelon, indice 870.

Décret N°2018/322 du 25 mai 2018 portant intégration de Monsieur Nwabo Kamdje Armel Hervé dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours stagiaire, indice 665.

Décret N°2018/323 du 25 mai 2018 portant intégration de dix (10) anciens élèves-Commissaires de Police dans le cadre des Commissaires de Police. Mesdames Mout Ngankol Valerie Grace Sidonie ; Bana Ndi Marie Laure et autres.

Décret N°2018/324 du 25 mai 2018 portant avancement d'échelon de deux (02) Officiers de Police Principaux, promotion de huit-cent dix (810) élèves-Commissaires de Police dans le cadre des Commissaires de Police, reclassement de huit-cent dix (810) Commissaires de Police et avancement d'échelon de certains Commissaires de Police.

Décret N°2018/325 du 28 mai 2018 portant ratification de la Convention entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Tunisienne relative aux évacuations sanitaires, signée le 9 mai 2012 à Yaoundé (Cameroun).

Décret N°2018/326 du 28 mai 2018 portant ratification de l'Accord de coopération technique entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Tunisienne, signée le 9 mai 2012 à Yaoundé (Cameroun).

Décret N°2018/327 du 28 mai 2018 portant reconnaissance d'utilité publique d'une association. « Fondation Jean-Félicien Gacha », en abrégé FJFG.

Décret N°2018/328 du 28 mai 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur à la dignité de Grand Officier, Monsieur Abba Boukar (El Hadj) Maire de la Commune de Mora.

Décret N°2018/329 du 28 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur au grade de Chevalier les volleyeuses de l'équipe nationale, médaillée d'Or au Championnat d'Afrique des Nations 2017 (Yaoundé).

Décret N°2018/330 du 28 mai 2018 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur; grade de Commandeur :

Docteur Etoundi Mballa Georges Alain, Directeur de la lutte contre la maladie; grade de Chevalier : Madame Blackburn Warrié, Directeur du Navire Africa Mercy Ships, Monsieur Christ Pierre, membre du Comité de Direction Mercy Ship, Docteur Glenn Strauss, chirurgien ophtalmologique Mercy Ships, Madame Maipa Wespa épouse Koukro, Directeur de la promotion et protection de la famille et de droit de l'enfant, Docteur Parker Gary, chirurgien maxillo-facial Mercy Ships.

Décret N°2018/331 du 28 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Monsieur Etaba Bruno, travailleur social ; Monsieur Amadou Roufou Bouba Ndjidda, infirmier à la Délégation régionale de la Santé Publique du Nord ; Monsieur Check Donatus Enoh, infirmier à la Délégation régionale de la Santé Publique du Sud-Ouest ; Monsieur Dimi Parfait, sous-directeur des Affaires maritimes et voies; Docteur Log Mamert, conseiller technique à la Communauté Urbaine.

Décret N°2018/332 du 28 mai 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur au Grade d'Officier, Madame Dingome Gill, avocat camerounais inscrit au Barreau de Paris.

Décret N°2018/333 du 28 mai 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur au grade de Chevalier, Monsieur Christian Ehrhardt Jove Régional Security Officer près l'Ambassade des Etats Unis au Cameroun arrivé en fin de séjour.

Décret N°2018/340 du 28 mai 2018 portant nomination du Directeur Général des Elections à « Elections Cameroon » (ELECAM). Monsieur

Essousse Erik, mandat de cinq (05) ans éventuellement renouvelable.

Décret N°2018/341 du 28 mai 2018 portant nomination du Directeur Général Adjoint des Elections à « Elections Cameroon » (ELECAM). Monsieur Abdoukarimou, mandat de cinq (05) ans éventuellement renouvelable.

Décret N°2018/346 du 30 mai 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume.

Décret N°2018/347 du 31 mai 2018 portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Biyiti Bi Essam Jean Pierre, Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun auprès de l'Etat d'Israël.

Arrêté N°0293/CAB/PR du 11 mai 2018 portant révocation de Monsieur Ndjie Ze Pierre Bertin (Mle 766 590-I), gardien de la paix de 1er grade, pour abandon de poste.

Arrêté N°0294/CAB/PR du 11 mai 2018 portant révocation de Madame Eyinga Salomé épouse Ambassa (Mle 597 025-V), gardien de la paix principal, pour abandon de poste et insubordination hiérarchique.

Arrêté N°0295/CAB/PR du 11 mai 2018 portant révocation d'office de Monsieur Paul Matakwon (Mle 571 693-C), inspecteur de police de 1er grade, pour abandon de poste.

Arrêté N°0296/CAB/PR du 11 mai 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bodo Ndzana Ferdinand (Mle 541 204-I), Officier de Police de 2ème grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Ramené immédiatement au grade d'Officier

de Police de 1er grade, 7ème échelon, indice 540.

Arrêté N°0351/CAB/PR du 25 mai 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Mbe Mendja Marie Solange (Mle 597 215-F), Inspecteur de Police de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0352/CAB/PR du 25 mai 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Tchioffo Norbert (Mle 597 608-J), gardien de la paix de 1er grade, pour manquement aux consignes et utilisation abusive d'une arme de service.

Arrêté N°0353/CAB/PR du 25 mai 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Vonvou Souaibou (Mle 608 282-V), Inspecteur de Police Principal, pour non paiement de ses dettes.

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2018/299 du 08 mai 2018 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le Fonds de l'OPEP pour le Développement International, un accord de prêt d'un montant de 13 millions de dollars US, soit environ 7,8 milliards de francs CFA, pour le financement du projet d'électrification rurale, phase II.

Réception du 20 mai au Palais de l'Unité.

